

POUR TOUTE INFORMATION,
CONTACTER :

VETOQUINOL

Fanny Toillon

Tél. : +33 (0)3 84 62 59 88

relations.investisseurs@vetoquinol.com

Rémunération et politique des dirigeants
Résultats des votes de l'Assemblée Générale Mixte
Du 20 mai 2026

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Vetoquinol s'est tenue le mercredi 20 mai 2026 à Lure, sous la présidence de Monsieur Matthieu Frechin. Les résolutions suivantes ont été adoptées :

CINQUIEME RESOLUTION

Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce en matière de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, pour l'ensemble des mandataires sociaux (vote *ex-post* global)

Cette résolution est adoptée à la majorité par 17 960 694 droits de vote ayant voté pour, 634 481 ayant voté contre.

SIXIEME RESOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur Matthieu FRECHIN en qualité de Président-Directeur Général (vote *ex-post* individuel)

Cette résolution est adoptée à la majorité par 17 820 773 droits de vote ayant voté pour, 774 402 ayant voté contre.

SEPTIEME RESOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur Dominique DERVEAUX, Directeur Général Délégué (vote *ex-post* individuel)

Cette résolution est adoptée à la majorité par 17 924 579 droits de vote ayant voté pour, 670 596 ayant voté contre.

HUITIEME RESOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur Alain MASSON, Directeur Général Délégué et Pharmacien responsable (vote *ex-post* individuel)

Cette résolution est adoptée à la majorité par 17 204 614 droits de vote ayant voté pour, 1 390 422 ayant voté contre.

NEUVIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux pour l'exercice 2026 (vote *ex-ante*)

Cette résolution est adoptée à la majorité par 17 204 753 droits de vote ayant voté pour, 1 390 422 ayant voté contre.

L'ensemble des éléments constituant cette politique ainsi que les éléments de rémunérations sont consultables dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, disponible sur notre site internet dans le document universel de référence.